

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 10 JUIN 2026**

Le 10 juin 2026 à 15h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 29 mai 2026, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Nadège AZZAZ, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Sandrine DANDRE, Patrick WIDLOECHER, Véronique DE LA TOUANNE, Martine BAGDASSARIAN, Benoît DESCHAMPS, Anthony REYNAUD, Jacqueline MINASSIAN, Sofia BELASKRI, Vincent GAUDIN, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT, Mohamed SANOGO.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Patrice RONCARI à Anthony REYNAUD, Michel VENEAU à Marcelle ABDELNOUR, Christophe RENDU à Christine QUILLERY, Rahma GHIATOU à Sandrine DANDRE.

Était présent avec voix consultative : Pierric SPERY, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Annabel SANCHEZ-GYGI, Assistante Polyvalente ; Mélandra PARENT, Commissaires Aux Comptes.

Objet : Acquisition de 40 logements loyers libres, de 44 places de stationnements et de 24 caves auprès du groupement de promoteurs « BNP PARIBAS IMMOBILIER / VERRECHIA » - Lot 16 – Approbation de la transformation du mode d'acquisition des biens de VEFA en acquisition des biens achevés - Approbation de la mise à jour du prix de revient prévisionnel de l'opération, du plan de financement prévisionnel.

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2026

DELIBERATION

Objet : Acquisition de 40 logements loyers libres, de 44 places de stationnements et de 24 caves auprès du groupement de promoteurs « BNP PARIBAS IMMOBILIER / VERRECHIA » - Lot 16 – Approbation de la transformation du mode d'acquisition des biens de VEFA en acquisition des biens achevés - Approbation de la mise à jour du prix de revient prévisionnel de l'opération, du plan de financement prévisionnel.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu l'intérêt pour Vallée Sud Habitat d'acheter en VEFA, l'immeuble réalisé par le groupement de promoteurs « BNP PARIBAS IMMOBILIER / VERRECHIA » au sein de la ZAC PANORAMA Lot 16 à Clamart, qui comprend 40 logements à loyers libres, 44 places de stationnements et 24 caves, destinés par la suite à la location,

Considérant que Vallée Sud Habitat a signé un contrat de réservation le 20 mai 2025 pour acquérir en VEFA l'immeuble réalisé par le groupement de promoteurs « BNP PARIBAS IMMOBILIER / VERRECHIA » comprenant 40 logements à loyers libres, 44 places de stationnements et 24 caves, sur la base d'un prix plafond de 16.003.172,90 € TTC (TVA 10 %) correspondant à une surface habitable prévisionnelle totale des biens de 2.669,42 m²,

Vu l'avis des Domaines,

Vu l'accusé réception de l'enregistrement par la DRILH des 40 logements en LLI,

Vu la déclaration d'achèvement des travaux du projet immobiliers,

Vu la validation des travaux supplémentaires,

Vu la mise jour du prix de revient prévisionnel de l'opération,

Vu la mise à jour du plan de financement prévisionnel,

Vu la mise à jour du résultat d'exploitation prévisionnel,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DONNE SON ACORD** pour l'acquisition des biens achevés réalisés par le groupement de promoteurs « BNP PARIBAS IMMOBILIER / VERRECHIA » au sein de la ZAC Panorama Lot 16 à Clamart comprenant 40 logements à loyers libres, 44 places de stationnements et 24 caves, pour une surface habitable total définitive de 2.665,00 m² de SHAB, au prix de 15.981.749,63 € TTC (TVA 10%), travaux supplémentaires inclus,
- **APPROUVE** la mise à jour du prix de revient prévisionnel de l'opération évalué à 16.765.496;57 € TTC établi sur base d'une surface habitable définitive de 2665,00 m², la mise à jour du plan de financement prévisionnel, la mise à jour résultat d'exploitation prévisionnel,
- **AUTORISE** le Directeur Général ou son représentant à signer l'acte authentique à venir ou tout autre document se rapportant à cette acquisition,
- **AUTORISE** le Directeur Général ou son représentant à tout mettre en œuvre pour la réalisation complète de cette opération, à solliciter les subventions auprès des différents organismes financeurs, à négocier les emprunts et à signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**

Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 18 juin 2026
Reçue en Préfecture le 17 juin 2026
Certifiée exécutoire le 18 juin 2026
Par application de la loi du 22 juillet 1982

Véronique ALBERT
Directrice Générale